



PARCOLOG



Une référence en immobilier
dédié aux activités logistiques

Un réseau de Parcs aux carrefours
des axes de communication européens



1 • **Lille** (Hénin-Beaumont)

2 • **Nancy** (Gondreville-Fontenoy)

3 • **Paris** (Brétigny-sur-Orge)

4 • **Beaune**

5 • **Lyon** (Isle d'Abeau)



... dont les principales caractéristiques sont :

- ossature béton pré-contraint
- profondeur des bâtiments : 100 à 120 mètres
- hauteur libre sous poutre : 9,5 mètres minimum
- dallage : 5T/m² - charge ponctuelle 7,8T sur platine 15 cm x 15 cm
- 1 porte à quai minimum / 1 000 m²
- chauffage gaz
- sprinklage ESFR APSAD
- Eclairage zénithal : 4%
- cour de manœuvre : 33 à 35 mètres
- quais avec niveleurs - jupes - sas de quais - butoirs de quais
- bureaux et locaux de charge équipés pour chaque lot
- embranchabilité fer sur certains sites

La Charte Commerciale



- Lance successivement en blanc les bâtiments de chaque Parc afin d'assurer la dynamique de développement du Réseau
- Accorde une priorité à ses locataires sur les nouveaux bâtiments
- Etudie les demandes de permutation de bâtiment de ses locataires, au sein d'un Parc ou du réseau de Parcs
- Etudie les demandes spécifiques de chaque client et fournit la réponse la plus adaptée
- Procure à ses locataires un interlocuteur unique au niveau national et dans chaque Parc Logistique
- Contrôle en permanence la maîtrise des charges d'exploitation
- Se concerte avec les autorités locales pour favoriser l'implantation des locataires
- S'inscrit dans la dynamique de développement économique des régions et de création d'emploi



PARCOLOG

met à votre disposition
des bâtiments fonctionnels :

- des plates-formes logistiques de 20 000 à 60 000 m² répondant aux exigences actuelles de la logistique
- une divisibilité possible en entités de 10 000 m²
- la faculté d'adaptation des bâtiments à la demande spécifique des utilisateurs
- une clôture périphérique autour du parc, et des bâtiments clôturés
- une autonomie d'exploitation : la faculté pour chaque locataire de clôturer sa cour camion
- des bureaux modernes, occupant 3% de la surface totale, et extensibles jusqu'à 10%
- des autorisations d'exploiter obtenues en 1510, voire en 2662-2663


PARCOLOG



PARCOLOG

Un réseau de Parcs Logistiques situés
aux carrefours des axes de communication.

S'implanter dans le réseau

PARCOLOG, c'est :

- bénéficier d'un réseau de Parcs Logistiques permettant de desservir l'Europe
- travailler à proximité des bassins de production, de consommation et au cœur des bassins d'emploi
- privilégier la fonctionnalité des bâtiments
- utiliser, dans chaque région, des bâtiments présentant des caractéristiques techniques communes
- assurer la sécurité des biens et des personnes
- accéder aux services nécessaires au bon fonctionnement de la chaîne logistique
- s'appuyer sur un partenaire attaché à la satisfaction de ses clients et à la pérennité de ses investissements
- profiter des synergies d'un réseau qui développera à terme 1,5 million de mètres carrés



***L'Investisseur immobilier de référence
au service des Professionnels de la logistique***



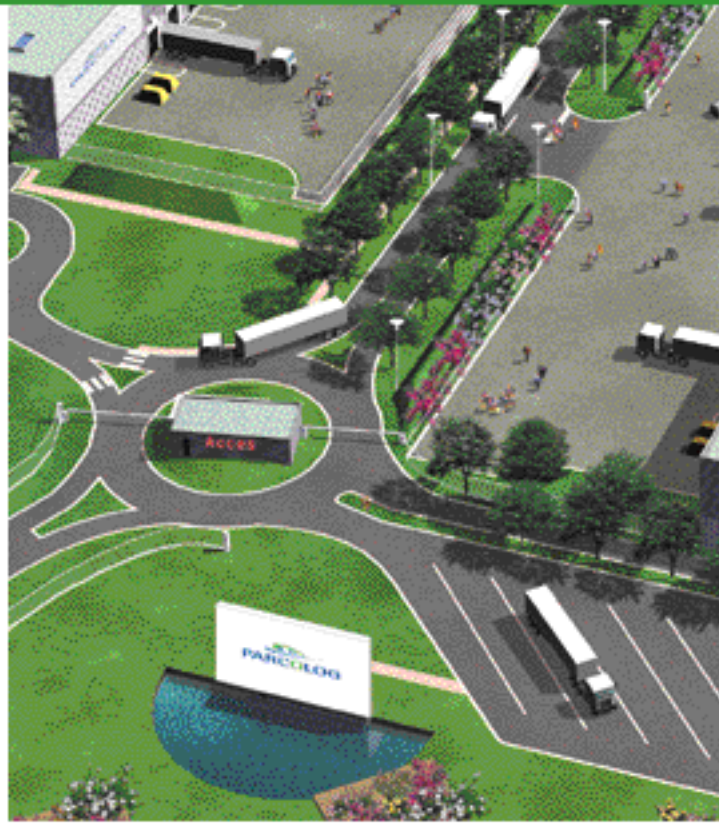
PARCOLOG

vous propose
des Parcs Logistiques...

- développant chacun de 100 000 à 200 000 m² de bâtiments, sur des terrains de 25 à 40 hectares
- présentant une unité architecturale contribuant à l'image des utilisateurs
- assurant la sécurité des personnes et des marchandises
- garantissant une intégration harmonieuse des bâtiments dans leur environnement
- disposant d'un mail central pour assurer la fluidité de la circulation à l'intérieur du Parc
- offrant des aires d'attente poids lourds reliées par interphone aux bâtiments
- comprenant des parkings VL intégrés dans le Parc mais séparés des accès aux bâtiments
- préservant l'autonomie d'exploitation de chaque utilisateur



... et une gamme
de services évolutive...



- **la sécurité** : contrôle d'accès au Parc et aux bâtiments, défense incendie, interphonie, télésurveillance...
- l'entretien et le nettoyage des espaces communs
- la maintenance des équipements
- le contact permanent avec le Responsable d'exploitation du Parc



... dans un souci
de rationalisation
des charges grâce
à des économies d'échelle.